

Programme de travaux 2002 - Espaces sportifs de plein air

M. l'Adjoint COLY, Rapporteur : Le budget 2002 permet de financer un programme de travaux pour l'année 2002 sur les espaces sportifs de plein air.

Celui-ci prend en compte en priorité les aspects liés à la sécurité des personnes et à la conservation du patrimoine.

Une somme de 76 040 € est inscrite au budget au chapitre 90.412.2312.506.34000.

Ce programme se répartit comme suit :

- Ensemble sportif de Rosemont

. Terrain n° 3 : construction d'un tunnel de sécurité vestiaires / terrain 14 400 €

. Bicross : clôture côté Jardins Familiaux 6 770 €

- Ensemble sportif de la Malcombe

. Terrain 1 : fourniture et pose de filets pare-ballons 18 300 €

- Terrains d'EPS

. Champagne : aménagement d'un accès 18 300 €

. Butte-Pergaud : fourniture et pose de clôture pare-ballons 7 600 €

- Mobilier sportif : mise en conformité

. remplacement de mobilier usagé 10 670 €

Total 76 040 €

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le programme ci-avant proposé,

- autoriser M. le Maire à lancer le (ou les) appel(s) d'offres et signer le (ou les) marché(s) à intervenir ainsi que le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget primitif 2002.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, statue favorablement sur ces propositions.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2002.